



PAFE
PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT
A L'ACCES AUX
FINANCEMENTS
EUROPEENS

LANCEMENT DU PAFE
MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

DISCOURS D'OUVERTURE
JEAN-MICHEL BRUN



Bonjour à toutes et à tous. Merci de votre présence en ces temps difficiles. En ces moments contraints et perturbés, le sport doit être plus que jamais mobilisé pour garder sa juste place sur l'échiquier social et sociétal européen.

Vous êtes un Acteur sportif ? Vous avez des idées de projets ? Vous cherchez de quoi financer ces projets ?

L'Europe peut vous aider !

Comme je l'ai annoncé au Congrès du 8/09/2020, une démarche d'accompagnement de nos membres dans les territoires de vie a été initiée. Un premier outil opérationnel d'aide à la recherche de financements dans les territoires a été mis à la disposition de toutes les fédérations. Il s'agit d'un guide recensant les dispositifs de soutien et d'accompagnement dans les territoires pouvant aider vos Clubs. Des travaux sur l'ingénierie territoriale sont engagés en lien avec l'association des Maires de France. Je vais aujourd'hui poursuivre avec le dossier européen.

Pour mémoire, j'ai fait le discours d'ouverture à Bruxelles en décembre dernier du séminaire sur le sport de la Commission européenne. Ensuite, **j'ai travaillé avec le Président du groupe sport au Parlement européen et je vais m'entretenir prochainement avec la Commissaire européenne en charge du sport, Mariya GABRIEL.** J'ai à nouveau évoqué ce sujet avec le Président du CIO la semaine dernière en Slovénie. Je rends compte de mes travaux à l'Exécutif des Comités Olympiques Européens, instance à laquelle je suis élu, ainsi qu'au CIO.

Le sport doit être considéré comme un instrument fort pour soutenir les objectifs affichés par les différents programmes européens. Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour que le sport soit placé au cœur des politiques européennes.

Au-delà d'ERASMUS + Sport (programme de la Commission européenne qui couvre plusieurs champs dont la jeunesse et le sport), il existe différentes opportunités offertes par des programmes de financements européens dont les fonds structurels au service des projets locaux. **Représentant pour la France, plus de 4 milliards d'Euros par an, les financements européens constituent un important levier pour le sport français.**

Mais, l'expérience le démontre, s'engager dans une telle démarche requiert tout à la fois un Savoir-faire et une certaine Expertise. C'est pourquoi **je mets en place un nouveau dispositif dénommé « Programme d'Accompagnement à l'accès aux Financements Européens » (PAFE).** Contrairement aux idées reçues, l'Union européenne finance une multitude d'activités qui, par exemple, va de l'insertion des jeunes au développement d'outils numériques et innovants au service des clubs, et bien d'autres encore. Notre volonté au travers du PAFE est de s'inscrire dans le service aux membres.

Une contribution financière du CNOSF est prévue pour participer aux charges d'expertise. Elle est en volume global de **50 K€ pour le temps restant à courir sur 2020.** Cette contribution sera portée à **150 K€ pour l'exercice 2021.**

Des spécialistes vont intervenir au cours de ce déroulé. **Nous voulons être pragmatiques et donc au contact des réalités que connaissent parfaitement ces experts.** Je laisserai le soin à ANTHONY FERREIRA, qui travaille avec moi sur le volet Europe, de vous présenter et préciser cela.

Les dossiers, éligibles après analyse, seront retenus dans l'ordre d'arrivée au CNOSF pour bénéficier d'un concours financier CNO. Je vais créer un groupe de pilotage avec des présidents olympiques et des présidents non olympiques représentés à cette réunion de ce jour pour réguler le niveau d'attribution de cette aide CNO plafonnée. Bien entendu, en fonction du nombre de demandes, nous pourrions être asphyxiés par notre propre succès !

Notre objectif est clair. On ne saurait se substituer à vous. **Nous sommes là pour vous accompagner le mieux possible, notamment par l'apport d'une expertise** qui fera l'objet dans chaque cas d'une évaluation, avec détermination de la quote-part contributive du CNOSF.

Si cet accompagnement est validé par toutes les parties, l'expert établira deux facturations à savoir l'une pour vous et l'autre pour le CNOSF.

Je reste, comme de coutume, à votre entière disposition.



POUR TOUTES QUESTIONS

ANTHONY FERREIRA

anthonyferreira@cnosf.org | 01 40 78 29 35 | 06 45 92 01 29

POUR RECOURIR AU PAFE

europe@cnosf.org

